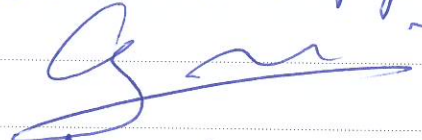


## OBSERVATIONS DU PUBLIC

Permanence du 01/06/19 de 9H00 à 12H00.

01.06.19

Je soussigné, Aline LIEBL, avoué déposé ce jour un courrier d'observation accompagné de 10 pièces jointes.

  
Aline LIEBL

Amercé au registre ce jour - le courrier expédié.



Une jeune a en outre reçu des informations sur le cheminement des terrains autour du ruisseau village.

Fin de la 1<sup>ère</sup> permanence à 12H00. 

Permanence du 13/06/19 de 17H00 à 20H00.

▮ Nous demandons que soit retirée du règlement (Article A1) cette interdiction sur la zone Av pénalisant le développement de la viticulture à Jellenberg (aire de lavage).

Par contre, nous attirons votre attention que la zone Av située à l'Ouest (côté petite forêt) est une zone de captage des eaux. N'y aurait-il pas lieu de déplacer cette zone Av, afin de permettre à la viticulture de travailler dans le respect de l'environnement.

DOSCH Corinne & Pascal

▮ M. FUCHS Georges nous a remis ce jour un courrier daté du 11/06/2019 que nous amèserons au registre.